



La varicelle (Chickenpox)

Qu'est-ce que la varicelle ?

La varicelle est une maladie très contagieuse provoquée par le virus varicelle-zona.

Quels sont les symptômes de la varicelle ?

En règle générale, les symptômes apparaissent 10 à 21 jours après l'exposition au virus. Les premiers symptômes comprennent une légère poussée de fièvre, une fatigue et un affaiblissement général. Ensuite, de petites cloques qui démangent apparaissent sur la tête, le ventre, la poitrine ou le dos, voire sur les bras et les jambes. Elles durent plusieurs jours et sont regroupées en grappes. Par la suite, elles sèchent et forment une croûte. Les cloques sont habituellement plus présentes sur la poitrine et le dos que sur le visage, les bras ou les jambes.

Comment se transmet la varicelle ?

La varicelle se transmet par contact direct avec les cloques ou par voie aérienne lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Les personnes souffrant de la varicelle peuvent transmettre la maladie deux jours avant l'apparition des symptômes, puis jusqu'à ce que toutes les cloques forment une croûte (en règle générale au bout de cinq jours). Toutefois, les personnes dont le système immunitaire est faible sont souvent contagieuses plus longtemps. Conformément aux réglementations du Massachusetts, les enfants atteints de la varicelle ne doivent pas aller à l'école et les adultes qui souffrent de cette maladie ne doivent pas se rendre à leur travail tant que les cloques n'ont pas séché et formé de croûte.

La varicelle est-elle dangereuse ?

La varicelle peut entraîner une grave infection de la peau, des cicatrices, une pneumonie et des lésions cérébrales. Toutefois, les complications graves sont rares. En règle générale, les nouveau-nés, les femmes enceintes, les personnes dont le système immunitaire est faible et les adultes sont plus susceptibles de souffrir de complications graves. Chez les personnes qui ont déjà contracté la varicelle, le virus peut devenir actif des années plus tard et provoquer de douloureuses démangeaisons appelées zona (voir page 3).

Qui peut contracter la varicelle ?

- Toute personne qui n'a jamais contracté la varicelle ou qui n'a pas été vaccinée contre cette maladie peut être infectée. La varicelle touche le plus souvent les enfants de moins de 15 ans.
- Les bébés de moins de 12 mois sont trop jeunes pour être vaccinés et sont vulnérables.

Quelles sont les méthodes de prévention de la varicelle ?

- La meilleure méthode de prévention de la varicelle est la vaccination.
 - Faites vacciner vos enfants lorsqu'ils ont entre 12 et 15 mois. Un deuxième vaccin doit être administré lorsque les enfants ont entre 4 et 6 ans. Si votre enfant n'a pas reçu ces deux doses à temps, contactez votre médecin pour savoir comment procéder.

SUITE (page 1 sur 3)

- Les enfants de 7 ans ou plus qui n'ont jamais contracté la varicelle ou n'ont jamais été vaccinés doivent également recevoir deux doses. Les enfants âgés de 7 à 12 ans doivent recevoir deux doses à trois mois d'intervalle et les enfants de 13 ans ou plus doivent recevoir deux doses à quatre mois d'intervalle.
- Toutes les personnes qui n'ont jamais contracté la varicelle et ont reçu une dose de vaccin doivent recevoir une deuxième dose.
- Les femmes qui souhaitent avoir des enfants doivent plus particulièrement se faire vacciner (au moins un mois avant d'être enceinte ou après l'accouchement) ainsi que les professionnels de la santé et toute personne dont un proche a un système immunitaire affaibli.
- La meilleure méthode de protection est la vaccination avant l'exposition à la varicelle. Toutefois, le vaccin peut être efficace s'il est administré trois à cinq jours après l'exposition à la maladie.
- Les personnes qui n'ont pas été vaccinées et n'ont jamais contracté la varicelle (notamment les nouveau-nés, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli) doivent consulter immédiatement leur médecin si elles entrent en contact avec une personne infectée afin d'obtenir un traitement (par médicaments ou injections) capables de fournir une protection à court terme s'il est pris peu de temps après l'exposition.

Conformément aux réglementations du Massachusetts, tous les enfants scolarisés doivent fournir une attestation de vaccination contre la varicelle. D'autres populations, notamment les professionnels de la santé, doivent également être vaccinés.

L'attestation de vaccination peut être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Un document écrit indiquant la vaccination à jour de la personne contre la varicelle, conformément aux exigences du Massachusetts relatives à la vaccination des enfants scolarisés.
 - Le Massachusetts applique progressivement des exigences relatives à la vaccination contre la varicelle. La plupart des élèves et des étudiants, de l'école maternelle à l'université, doivent avoir reçu deux doses du vaccin contre la varicelle ou fournir une preuve de vaccination. Certains élèves, notamment ceux qui sont inscrits en crèche ou à l'école maternelle, doivent avoir reçu une dose du vaccin ou fournir une preuve de vaccination. Pour connaître les exigences du Massachusetts concernant la vaccination à l'école, consultez le site Web www.Mass.gov et effectuez une recherche à l'aide des mots clés "immunization requirements".
- Un acte de naissance pour les personnes nées aux États-Unis avant 1980. *(Ce document n'est pas considéré comme une attestation de vaccination pour les professionnels de la santé ou les femmes enceintes.)*
- Les résultats d'un test sanguin confirmant la vaccination.
- L'attestation écrite du diagnostic de la varicelle prononcé par un médecin.
- L'attestation écrite des antécédents de zona du patient.

La varicelle est-elle dangereuse pour les femmes enceintes ?

Les femmes enceintes qui ont déjà contracté la varicelle ou ont été vaccinées contre cette maladie devraient être immunisées. Les femmes qui contractent la varicelle pendant leur grossesse sont plus susceptibles que d'autres adultes de développer de graves complications. Dans certains cas, elles peuvent transmettre la varicelle à leur bébé. Les femmes enceintes qui n'ont jamais contracté la varicelle et sont en contact avec une personne souffrant de cette maladie doivent immédiatement consulter leur médecin.

Est-il possible de contracter la varicelle plus d'une fois ?

Oui, mais c'est très rare. La plupart des personnes qui ont contracté la varicelle une fois sont en principe immunisées à vie contre cette maladie. Toutefois, elles conservent le virus dans leur corps jusqu'à la fin de leur vie. Des années plus tard, il peut provoquer une irritation douloureuse appelée zona (page 3).

Le vaccin contre la varicelle est-il sûr ?

Oui, il est sûr pour la plupart des personnes. Cependant, à l'instar de tout médicament, un vaccin peut avoir des effets secondaires, comme une poussée de fièvre, une légère irritation, une douleur temporaire à l'endroit de l'injection et des réactions allergiques. Il est très rare qu'il entraîne de graves problèmes. Environ 70 à 90 % des personnes vaccinées sont protégées contre la varicelle. Si les personnes vaccinées contractent la varicelle, il s'agit, en règle générale, d'une forme bénigne de la maladie.

Dans quels cas le vaccin contre la varicelle est-il déconseillé ?

- Les personnes qui sont gravement allergiques à la gélatine ou à la néomycine ne doivent pas être vaccinées contre la varicelle.
- Les personnes qui ont développé de graves effets secondaires après l'administration d'une dose du vaccin contre la varicelle ne doivent pas recevoir d'autre dose.
- Les femmes enceintes ne doivent pas être vaccinées contre la varicelle pendant toute la durée de leur grossesse.
- Les personnes souffrant d'un cancer, du VIH ou d'autres maladies qui affaiblissent leur système immunitaire doivent consulter leur médecin ou une infirmière avant d'être vaccinées.
- Les personnes qui ont récemment reçu une transfusion de sang ou d'autres produits sanguins doivent consulter leur médecin pour savoir quand elles peuvent se faire vacciner. En effet, les transfusions peuvent altérer temporairement l'efficacité du vaccin.
- Les personnes souffrant de maladies modérées ou graves ne doivent pas être vaccinées tant qu'elles ont de la fièvre ou d'autres symptômes.

Qu'est-ce qu'un zona ?

Le zona est une douloureuse irritation de la peau provoquée par le virus varicella-zona, qui engendre également la varicelle. Lorsqu'une personne contracte la varicelle, le virus reste dans son corps après sa guérison. En règle générale, cela ne pose aucun problème. Toutefois, le virus peut devenir actif des années plus tard et provoquer un zona. Les personnes qui n'ont jamais contracté la varicelle ou n'ont pas été vaccinée correctement peuvent être infectées si elles entrent directement en contact avec une personne ayant un zona. Un vaccin contre le zona est disponible pour les adultes âgés de 60 ans ou plus.

